

Hôpital Antoine Béclère – Syndicat Sud Santé 157 rue de la Porte de Trivaux 92141 Clamart

<u>Tél.</u>: 01.45.37.44.64 <u>Fax</u>: 01.45.37.48.64 <u>Mobile</u>: 06.32.59.64.76 <u>Courriel</u>: <u>Syndicat@sudbeclere.org</u> ou <u>Sud-Sante@abc.aphp.fr</u>

Website: http://www.sudbeclere.org

A Clamart, le jeudi 30 juillet 2009.

Objet: Elaboration Projet RH 2010-2014

Madame la directrice,

Nous avons bien reçu vos avis de réunion concernant l'élaboration du projet RH 2010-2014, cependant, comme vous le savez, l'ensemble des représentants SUD Santé au CHSCT et au CTEL sont hostiles au principe des regroupements hospitaliers et de la casse du service public de la santé.

Dans la mesure où nous sommes contraints lors de ces réunions de soi-disant « dialogue social » que nous devrons « prendre en compte le contexte de réduction de l'écart de convergence et le niveau de financement des investissements contraints par le niveau d'endettement » et qu'il convient d'intégrer dans les projets « les mutualisations », il ne nous est pas possible de participer à ces groupes de travail.

En effet, <u>le syndicat Sud Santé ne s'associera JAMAIS à la casse du service public</u>, et donc au principe même des regroupements et à la recherche accrue d'économies supplémentaires, ce qui est en totale opposition à nos missions de représentants du personnels devant préserver la santé des personnels, améliorer leurs conditions de travail et par ricochet la prise en charge et la qualité des soins.

Recevez, Madame la directrice, nos salutations distinguées.

M. Flavien Flasque Secrétaire du CTEL M. David Treille Secrétaire du CHSCT

<u>Copie</u>: Mme Cosialls, Directrice des Ressources Humaines M. Guenot, Directeur des Soins Infirmiers